

**Département de Science politique
Université du Québec à Montréal**

SESSION HIVER 2026

**POL4045
INTEGRATION EUROPÉENNE***
09h30 -12h30

Chargé de cours : **Samir BATTISS, PhD.**

Disponibilité : sur rendez-vous

Adresse électronique (communication uniquement) : battiss.samir@uqam.ca

Remise électronique des travaux : **en ligne sur Moodle**

Remise Physique des travaux : **en séance**

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours vise à initier aux aspects politiques, économiques, sociaux et juridiques d'une des expériences d'intégration régionale les plus importantes du monde depuis la Deuxième Guerre mondiale, celle de l'intégration européenne. Histoire et évolution de l'intégration européenne. Objectifs politiques, économiques et sociaux de l'Union européenne ; ses institutions et processus décisionnels ; sa politique extérieure et sa politique de sécurité

* *Le générique masculin est utilisé dans l'ensemble de ce texte uniquement dans le but d'en alléger la forme et d'en faciliter la lecture.*

OBJECTIFS DU COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant-e sera en mesure de :

- * **Maîtriser** les concepts fondamentaux de l'intégration régionale et le vocabulaire institutionnel spécifique à l'Union européenne (néofonctionnalisme, intergouvernementalisme, méthode communautaire).
- * **Identifier** les acteurs clés (Commission, Conseil, Parlement, CJUE) et comprendre les dynamiques de pouvoir qui régissent le processus décisionnel européen.
- * **Analyser** les politiques publiques européennes en distinguant les compétences exclusives, partagées et d'appui, ainsi que leur impact sur les États membres.
- * **Synthétiser** des enjeux complexes (élargissement, zone euro, défense) pour produire des documents d'analyse conformes aux exigences universitaires et professionnelles.

ORGANISATION ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours est structuré autour de séances magistrales hebdomadaires visant à exposer la matière théorique, complétées par des études de cas et des discussions basées sur les lectures obligatoires. La participation active des étudiants est encouragée pour lier les concepts théoriques à l'actualité récente de l'intégration européenne.

EVALUATION

Prologue - Logique générale des évaluations. Les évaluations du cours sont conçues de manière progressive et cumulative afin de permettre aux étudiants de développer, étape par étape, les compétences analytiques attendues en science politique. Elles visent à assurer une cohérence entre l'acquisition des notions, la structuration de la réflexion et l'application des acquis à l'analyse d'enjeux liés à l'intégration européenne. L'ensemble des évaluations s'inscrit dans une démarche méthodologique claire, inspirée des pratiques universitaires et des exigences propres aux activités d'analyse en science politique.

Politique des retards (Application automatique) Par souci d'équité envers le groupe, aucune extension ne sera accordée sans motif officiel (billet médical ou force majeure validée).

- **Pénalité** : Une pénalité de **15 % par jour** de retard (incluant les fins de semaine) s'applique automatiquement.
- **Preuve de dépôt** : Seul l'horodatage du système Moodle fait foi. Les problèmes techniques individuels ne sont pas des motifs d'exception. Il est conseillé d'effectuer le dépôt 30 minutes avant l'échéance.

EXAMEN # 1- (35 %) - ÉVALUATION DES ACQUIS

Memo (consignes impératives)		
Date et heure d'examen	lieu	Format
25 février 2026	En classe	QCM

Le premier exercice évalué vise à vérifier la maîtrise des notions, concepts et repères fondamentaux abordés dans la première partie du cours. Il permet d'évaluer la compréhension du vocabulaire spécialisé, des mécanismes institutionnels et des cadres analytiques nécessaires à l'analyse de l'intégration européenne. Cet examen constitue une étape essentielle, car il assure que les étudiants disposent des connaissances de base requises pour aborder les exercices subséquents. La réussite de cette évaluation facilite la structuration de la réflexion attendue dans le plan détaillé et le travail final.

Proposition pour l'Entente d'évaluation :

- Format : QCM sur Moodle, réalisé en classe, notes de cours imprimées uniquement.
- Support : Ordinateur personnel obligatoire (BYOD). L'étudiant est responsable de son matériel (charge et connexion Eduroam).
- Documentation : Notes de cours format papier exclusivement autorisées. Accès Internet et fichiers numériques strictement interdits.

Les évaluations en place porteront uniquement la matière vue en classe et couverte par les lectures qui lui sont associées

EXAMEN # 2- (35 %) - ÉVALUATION DES APTITUDES A LA RÉFLEXION ET A LA RECHERCHE

Memo (consignes impératives)		
Date et heure de remise	Adresse d'envoi et de dépôt	Format & appellation du fichier
25 février 2026	Remise en ligne Moodle	WORD
	Lors de la séance du jour	POL4045 [sujet #] [nom prénom][exam # 2]

Le deuxième exercice évalué consiste en la réalisation d'un plan détaillé à partir d'une thématique liée au cours. Cet exercice constitue un impératif universitaire fondamental en science politique. Il vise à évaluer la capacité de l'étudiant à formuler une problématique, à organiser un raisonnement analytique et à structurer de manière cohérente les arguments et concepts mobilisés. Le plan détaillé ne doit pas être compris comme un exercice formel isolé, mais comme l'ossature intellectuelle du travail final. Il sert de base méthodologique commune à l'ensemble des formats proposés pour la troisième évaluation. Un plan insuffisamment structuré rendra difficile la production d'une analyse rigoureuse, quel que soit le format final choisi.

Clause de validité (Double Dépôt) : La remise des deux formats (papier ET numérique) est requise. La version papier remise en classe constitue l'unique support de correction. **Tout travail téléversé sur Moodle mais non remis physiquement en classe sera considéré comme non reçu (Note : 0)**, sauf motif d'absence validé par le secrétariat.

EXAMEN # 3 – ÉVALUATION SELON 3 OPTIONS AU CHOIX (30 %) –

Le troisième exercice évalué prend la forme d'un travail final pour lequel trois formats sont proposés. Chaque format permet d'évaluer la capacité de l'étudiant à mobiliser les acquis conceptuels et méthodologiques développés tout au long de la session, mais selon des modalités différentes.

Quel que soit le format retenu, le travail final repose directement sur la qualité du plan détaillé et sur la capacité à intégrer les acquis des évaluations précédentes. Le choix du format doit être effectué en connaissance de cause et en fonction du profil d'apprentissage de l'étudiant.

Mise en garde pédagogique relative au choix du format

Les formats proposés pour le travail final correspondent à des approches analytiques différentes et n'impliquent pas le même type d'effort intellectuel. Il est recommandé aux étudiants de choisir le format le plus adapté à leur style d'apprentissage, à leur niveau de maîtrise des notions vues en classe et à leur capacité à structurer une analyse de manière autonome. Une fois le choix effectué, il ne pourra être modifié.

a. Option A – Travail de recherche

Memo (consignes impératives)		
Option A		
Date et heure de remise	Adresse d'envoi	Format & appellation du fichier
22 avril 2026	Remise en ligne Moodle	WORD POL4045 [sujet #] [nom prénom][exam # 3]

Le travail académique classique permet à l'étudiant d'approfondir une analyse structurée à partir du plan détaillé, dans un format conforme aux exigences universitaires traditionnelles. À partir de votre choix de sujet et des retours sur votre plan détaillé, rédaction d'une dissertation analytique (10-12 pages) appliquant un cadre théorique du cours à une politique publique.

- **Remise** : Numérique sur Moodle
- **Date** : Avant 22 avril 2026, 9h30 a.m.
- **Usage de l'IA générative** : **FORTEMENT DÉCOURAGÉ.**

Exigence spécifique : Ce travail doit constituer l'aboutissement du Plan détaillé. Il est impératif d'intégrer les corrections et de répondre aux recommandations d'amélioration formulées par l'équipe enseignante lors de la notation du plan. La capacité à prendre en compte la rétroaction sera évaluée.

Condition stricte : L'objectif est d'évaluer votre capacité d'analyse critique. Si un outil d'IA est utilisé (ex: pour la révision linguistique), l'étudiant doit obligatoirement inclure une « **Annexe de déclaration d'usage de l'IA** » (modèle disponible sur Moodle) détaillant les outils et les requêtes (prompts) utilisés.

b. Option B – Note politique de synthèse

Memo (consignes impératives)		
Option B		
Date et heure de remise	Adresse d'envoi	Format & appellation du fichier
22 avril 2026	Remise en ligne Moodle	PDF UNIQUEMENT POL4045 [sujet #] [nom prénom][exam # 3]

La note de synthèse ou la mise en situation exige une capacité accrue de sélection de l'information, de structuration concise de l'analyse et de mobilisation rapide des concepts. Ce format correspond à une démarche analytique plus resserrée et peut représenter un défi particulier pour les étudiants moins à l'aise avec les exercices de synthèse. À partir de votre choix de sujet et des retours sur votre plan détaillé, une note politique de synthèse à visée décisionnelle (5-7 pages) vous sera proposée simulant un mandat professionnel, dans le cadre d'un scénario précis.

- **Remise** : Numérique sur Moodle
- **Date** : Avant 22 avril 2026, 9h30 a.m.
- **Usage de l'IA générative** : **STRICTEMENT INTERDIT**. L'exercice évalue la capacité de synthèse et de jugement personnel en situation de contrainte.

Mise en garde importante : Ne confondez pas concision et facilité. Cette option est la plus exigeante en termes de posture. Elle s'adresse aux étudiants disposant de la solidité conceptuelle nécessaire pour opérer sans filet académique. Vous ne devez pas disserter, mais opérationnaliser le savoir pour proposer une solution concrète à un décideur. L'exercice requiert de produire un livrable de niveau exécutif (dense, stratégique, orienté vers l'action). Recommandé uniquement aux profils pensant être aptes à la synthèse sous contrainte.

c. Option C- Examen en classe

Memo (consignes impératives)		
Option c		
Date et heure de remise	Adresse d'envoi	Format & appellation du fichier
22 avril 2026 A l'épuisement du temps imparti	Remise en classe	Cahier d'examen UQAM

L'examen en classe, réalisé sous forme de questions à développement, permet quant à lui de démontrer la compréhension globale des contenus du cours, en mobilisant les connaissances et la structure analytique acquises durant la session. Et ce, en classe, sous surveillance.

- **Date** : 22 avril 2026, 09h30 – 12h30 (Local du cours).
- **Modalité** : **en classe sur cahier d'examen, livres fermés** Une partie importante des questions portera sur le cours et une partie portera sur le travail réalisé en plan détaillé (sur le cadre théorique et l'objet choisi).
- **Usage de l'IA générative** : **STRICTEMENT INTERDIT.**
- **Documentation** : Aucun document autorisé.

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT — 8 avril 2026

L'Évaluation de l'enseignement de votre cours — telle que prescrite par la réglementation de l'Université — aura lieu, en classe, le 8 avril 2026 lors des 30 dernières minutes de la séance, de 12 h 00 à 12 h 30.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

*Sujet à des modifications si les circonstances l'exigent ;
Les évaluations en place porteront uniquement la matière vue en classe et
couverte par les lectures associées*

*L'attention des étudiants est attirée le fait que l'approche du présent cours est de manière thématique et non pas selon un calendrier précis. **Cependant les dates et les échéances suivantes sont, une fois convenue conformément aux règlements, impératives soit pour des raisons administratives en lien avec des directives de l'Université***

Date	Échéance	Précisions
13 janvier 2026	Début de session & Premier cours	Présence physique obligatoire.
25 février 2026	Examen # 1 QCM approfondi	Ordinateur requis + Notes papier uniquement
25 février 2026	Examen # 2: Date limite de remise du travail # 2	Double remise obligatoire (Papier en classe + Moodle avant 9h30).
22 avril 2026	Examen # 3 : Date limite de remise ou de passation du travail # 3	Selon l'option choisie.
02 mars 2026 au 06 mars 2026	Semaine de relâche selon le calendrier de l'UQAM	

Les examens ne traiteront cependant que des connaissances vues en cours et dans les lectures obligatoires transmises au moyen de MOODLE.

Le chargé de cours ne donne pas ses notes de cours ou PowerPoint, il encourage cependant les étudiantes / étudiants à partager leurs notes, notamment avec les personnes ayant été absentes ou avec celles qui ne sont pas natives de langue française.

Ce ne doit pas cependant les dispenser d'une assiduité sans faille aux cours et dans les lectures.

THÉMATIQUE		
DEMARCHE CONCEPTUELLE ET APPROCHES DOCTRINALES AU CŒUR DE L'ANALYSE LA QUESTION EUROPÉENNE		
*Présentation du Centre de Développement professionnel et des opportunités de Stage *Présentation du plan de cours et du mode d'évaluation		
CONCEPTS ET NOTIONS IMPORTANTES À L'ANALYSE DES ENJEUX DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE		
		Points à maîtriser
Thème 1	• le débat Fédéralisme / Confédéralisme dans le contexte européen	Pourquoi et dans quels termes ce questionnement se pose pour saisir la nature de l'UE (1)
Thème 2	• le débat Intergouvernementalisme – multilatéralisme dans le contexte européen	Pourquoi et dans quels termes ce questionnement se pose pour saisir la nature de l'UE (2)
Thème 3	• Les Politiques Publiques à l'échelle européenne	*Comment et pourquoi l'UE est source de Politiques Publiques européennes *Comment celles-ci s'articulent avec les politiques publiques nationales.
SYSTÈME INSTITUTIONNEL EUROPÉEN CONCOURANT AUX POLITIQUES EUROPÉENNES		
		Points à maîtriser
Thème 1	• Importance de la perspective historique dans la construction européenne	*Comment l'histoire du continent européen est inscrite dans le processus d'intégration, et vice versa
Thème 2	• Le système institutionnel de l'union européenne – La philosophie du système	Quelles sont les sources intellectuelles ou philosophiques derrière l'architecture institutionnelle globale de l'UE
Thème 3	• Le système institutionnel de l'Union Européenne - architecture générale des acteurs institutionnels - Généralités	*Comment le système institutionnel s'est concrétisé au regard de l'histoire et des sources intellectuelles ?
LES INSTITUTIONS INTERÉTATIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE CONCOURANT AUX POLITIQUES EUROPÉENNES		
	<p style="text-align: center;">Thème 1 – Conseil Européen, Conseil de l'Union</p> <p style="text-align: center;">Thème 4 Procédure législative et Élaboration des Politiques Publiques Européennes</p> <p style="text-align: center;">Thème 3 Parlement Européen</p> <p style="text-align: center;">Thème 2 – Commission Européenne</p>	Points à maîtriser
		Comment l'ambiguïté institutionnelle peut être un moyen de permettre la construction européenne
Thème	L'Union européenne sur la scène internationale : Sécurité intérieure et extérieure	Comment cette ambiguïté institutionnelle se met en action

CALENDRIER THÉMATIQUE

THÈME 1 : FONDATIONS HISTORIQUES ET THÉORIQUES

De l'idée d'Europe à la réalité politique

- **Fil conducteur** : Nous analysons comment la construction européenne s'est opérée non pas selon un plan préétabli, mais par une succession de crises et de compromis (la méthode Monnet). Au-delà de la chronologie, ce module confronte les grandes théories de l'intégration : le néofonctionnalisme (l'engrenage technocratique) et l'intergouvernementalisme (le maintien de la souveraineté des États). L'intégration est-elle un processus inéluctable ou réversible ? et en pratique : *Pourquoi des États souverains acceptent-ils volontairement de limiter leur puissance au profit d'institutions supranationales ?*

Moravcsik, Andrew. 1993. Preferences and Power in the European Community: A Liberal Intergovernmentalist Approach ». *Journal of Common Market Studies* 31 (4) : 473-524.

Saurugger, Sabine. 2008. « Les approches sociologiques de l'intégration européenne : Rouages, structures et valeurs ». *Politique européenne* 26 (3) : 129-152. [Disponible sur Cairn]

THÈME 2 : LE SYSTÈME INSTITUTIONNEL

Le triangle décisionnel et l'originalité du modèle

- **Fil conducteur** : L'UE n'est ni un État fédéral classique ni une simple organisation internationale. Ce module décortique le "triangle institutionnel" (Commission, Conseil, Parlement) et le rôle central de la Cour de Justice. Nous étudions comment le pouvoir circule entre ces organes et comment la légitimité démocratique s'est progressivement déplacée des gouvernements nationaux vers le Parlement européen élu. En pratique : *L'Union européenne souffre-t-elle structurellement d'un déficit démocratique qui éloigne les citoyens de la prise de décision ?*

Costa, Olivier. 2009. « Le Parlement européen et le traité de Lisbonne : Le bout du chemin ? ». *Politique européenne* 28 (2) : 107-124. [Disponible sur Cairn]

Magnette, Paul. 2003. « L'Europe, la démocratie et la légitimité ». *Revue internationale de politique comparée* 10 (2) : 185-201. [Disponible sur Cairn]

THÈME 3 : LES POLITIQUES PUBLIQUES (Interne)

Marché unique, Euro et cohésion sociale

- **Fil conducteur** : L'intégration européenne est avant tout une intégration par le droit et le marché. Nous analysons la distinction fondamentale entre l'intégration "négative" (supprimer les barrières douanières) et l'intégration "positive" (créer des régulations communes). Ce module explore les tensions entre la logique de concurrence du Marché unique et les modèles sociaux nationaux, ainsi que les contraintes imposées par l'Union économique et monétaire. En pratique : *Dans quelle mesure l'appartenance à la zone Euro contraint-elle les choix budgétaires et sociaux des États membres ?*

Scharpf, Fritz W. 2010. « The Asymmetry of European Integration, or why the EU cannot be a 'Social Market Economy' ». *Socio-Economic Review* 8 (2) : 211–250.

Barbier, Jean-Claude. 2013. « Intégration européenne et protection sociale : La résilience des systèmes nationaux ». *Revue française des affaires sociales* 4 : 44-63. [Disponible sur Cairn]

THÈME 4 : L'EUROPE DANS LE MONDE (Externe)

Puissance commerciale, nain géopolitique ?

- **Fil conducteur** : Si l'UE est une superpuissance commerciale et normative (le "Brussels Effect"), elle peine à s'affirmer comme un acteur géopolitique unifié. Ce module examine la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et les défis récents (guerre en Ukraine, autonomie stratégique). Nous interrogeons la capacité de l'UE à projeter sa puissance sans disposer d'une armée intégrée ("Soft power" vs "Hard power"). *L'Union européenne peut-elle devenir une puissance diplomatique crédible tant qu'elle dépend de l'OTAN pour sa sécurité ?*

Mérand, Frédéric. 2021. « L'autonomie stratégique européenne : Anatomie d'un concept ». *Études internationales* 52 (2). [Disponible sur Érudit]

Petiteville, Franck. 2011. « La politique internationale de l'Union européenne : Cinquante ans de recherches ». *Revue française de science politique* 61 (3) : 535-557. [Disponible sur Cairn]

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages en français

- Bitsch, Marie-Thérèse. 2008. *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*. Bruxelles : Complexe.
- Costa, Olivier, et Nathalie Brack. 2022. *Le fonctionnement de l'Union européenne*. 4e éd. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Dehousse, Renaud. 2022. *La Cour de justice de l'Union européenne*. Paris : La Documentation française.
- Delwit, Pascal. 2021. *Les partis politiques en Europe : Opportunités et défis*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Kahn, Sylvain. 2021. *Histoire de la construction européenne depuis 1945*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Magnet, Paul. 2017. *Le régime politique de l'Union européenne*. 4e éd. Paris : Presses de Sciences Po.
- Mérand, Frédéric. 2021. *Un sociologue à la Commission européenne*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Quermonne, Jean-Louis. 2015. *Le système politique de l'Union européenne : Des communautés économiques à l'Union politique*. 9e éd. Paris : Montchrestien.
- Saurugger, Sabine. 2024. *Théories et concepts de l'intégration européenne*. 2e éd. Paris : Presses de Sciences Po.
- Telo, Mario. 2021. *L'Europe en crise et le monde*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

Ouvrages en anglais (5 titres)

- Cini, Michelle, et Nieves Pérez-Solórzano Borragán. 2022. *European Union Politics*. 7e éd. Oxford : Oxford University Press.
- Dinan, Desmond. 2014. *Europe Recast: A History of European Union*. 2e éd. Boulder : Lynne Rienner Publishers.
- Hix, Simon, et Bjørn Høyland. 2022. *The Political System of the European Union*. 4e éd. Londres : Palgrave Macmillan.
- Moravcsik, Andrew. 1998. *The Choice for Europe: Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*. Ithaca : Cornell University Press.
- Wallace, Helen, Mark A. Pollack, et al. 2020. *Policy-Making in the European Union*. 8e éd. Oxford : Oxford University Press.

RÈGLES PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES AU COURS (Application stricte)

1. Politique des retards Par souci d'équité envers le groupe, aucune extension ne sera accordée sans motif officiel (billet médical ou force majeure validée par le secrétariat).

- **Pénalité** : Une pénalité de **15 % par jour** de retard (incluant les fins de semaine) s'applique automatiquement à tout travail remis après l'échéance.
- **Preuve de dépôt** : Seul l'horodatage du système Moodle fait foi pour établir la date et l'heure de la remise.

2. Responsabilité Matérielle et Technique (Politique BYOD) Dans le cadre des évaluations numériques en classe, l'étudiant est entièrement responsable de son matériel.

- **Autonomie énergétique** : L'étudiant doit se présenter avec un appareil chargé à 100%. Une panne de batterie n'est pas un motif valide d'interruption.
- **Incidents techniques** : Les pannes d'imprimante (pour les remises papier) ou de réseau personnel (pour les dépôts Moodle) ne sont pas des motifs valables de retard ou d'exemption. Il est conseillé d'effectuer tout dépôt numérique au moins 30 minutes avant l'échéance.

3. Communication et Disponibilité Les courriels sont traités durant les jours ouvrables (lundi-vendredi). Le délai de réponse moyen est de 48 heures.

- **Note importante** : Le cours ayant lieu le mercredi matin, les questions (vraiment) urgentes doivent être envoyées au plus tard le **mardi midi** pour espérer une réponse avant la séance ou lors de la séance.

Les procédures à suivre en cas d'absence :

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

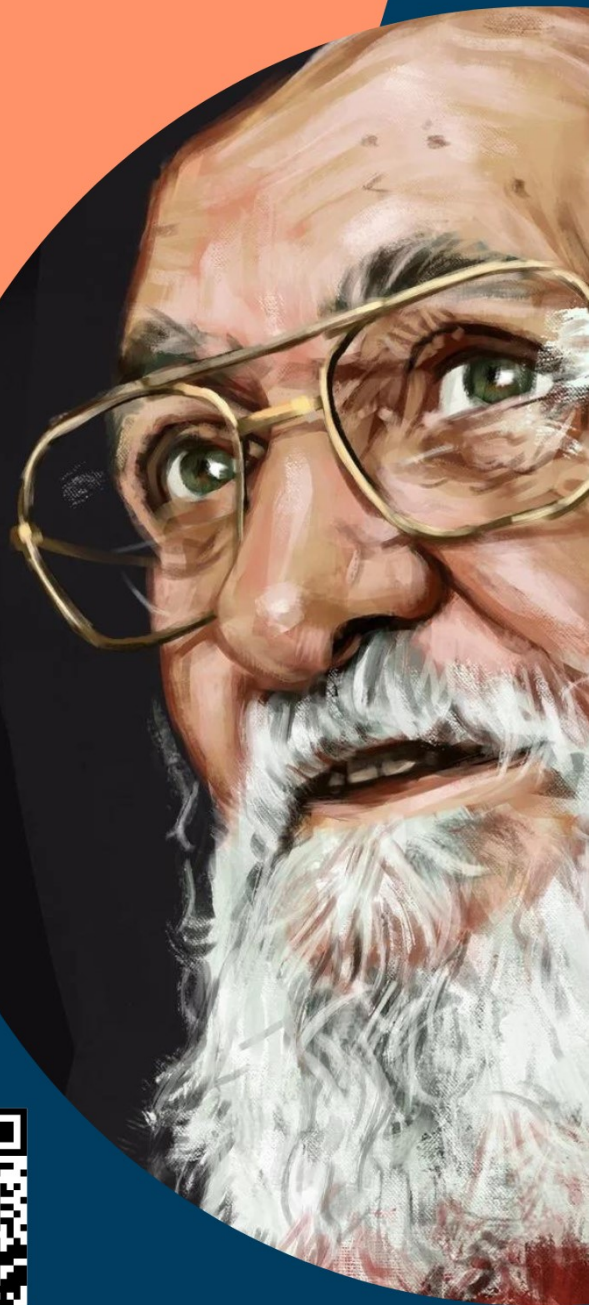
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailétudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/